



Les « Chev' Aulps » du Roc d'Enfer

11 - 15
ans

St Jean d'Aulps

Les « Chev' Aulps » du Roc d'Enfer

Centre de vacances l'Isle d'Aulps Réf. 074023001

Découvrir la vie d'un centre équestre, progresser à son rythme dans la carrière, partir en balade au Roc d'Enfer et faire des jeux équestres. Ce séjour s'adresse aux amoureux des « Chev'Aulps » !

Au programme de la semaine : 5 séances d'équitation en collaboration avec le ranch des Portes du Soleil (dont 1 séance conduite de calèche, 1 balade et 1 séance de voltige), jeux sportifs sur les terrains à proximité, une séance de tir à l'arc et baignades à la piscine chauffée du centre (si la météo le permet).

Le Centre

Au cœur du Haut Chablais, entre le pays du Mont Blanc et Genève, la Vallée d'Aulps égrène, tout au long de la Route des Grandes Alpes, ses villages montagnards dominés par deux grands noms : Morzine - Avoriaz et Les Gets. St Jean d'Aulps est un charmant village situé à 800 m d'altitude au cœur de cette vallée du Haut Chablais à laquelle il a donné son nom, la Vallée d'Aulps. Rénové en 2010, ce centre au cœur du village offre un hébergement de qualité. De nombreux chemins de randonnée partent directement du centre. Ces sentiers peuvent nous conduire à des ruisseaux sauvages, des lacs de montagne ou des cascades.

Les indispensables :

- Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance.



Activités

L'équitation : A 2 minutes du centre, nous organiserons 5 séances à cheval en collaboration avec le ranch des Portes du soleil :

- Séances d'apprentissage et de jeux
- Balade en Vallée d'Aulps

Le tir à l'arc : 1 séance d'initiation au tir à l'arc avec un intervenant Brevet d'Etat sur le centre où est délimitée une zone de tir sécurisée.

Baignades à la piscine du centre : (en fonction de la météo) : La piscine du centre est chauffée. L'accès à la piscine est prévu régulièrement pendant le séjour. Ces moments de détente seront très appréciés après les efforts de la journée. Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...) un animateur pour 8 jeunes est toujours présent dans l'eau.

Autres activités : Lors de leur séjour, les jeunes partagent la journée avec leurs amis au travers des jeux et sorties organisés par les animateurs du centre. Des veillées sont organisées tous les soirs.

A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

Vie Quotidienne

1 animateur pour 10 enfants encadre les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'un directeur, d'un adjoint et d'une assistante sanitaire. Des personnes de service assurent l'entretien des locaux. Un cuisinier économe et son aide préparent les repas.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

L'alimentation : les repas, préparés à base de produits locaux par le cuisinier du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le repas est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement au débarrassage, au nettoyage des tables...

Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

Linge : Pour les séjours d'une semaine, le linge n'est pas lavé sauf en cas d'accident.

. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant.

Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

Pour retrouver toutes les informations relatives au COVID-19, vous pouvez consulter le Protocole Sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs sur notre site internet : <http://www.fol74.org/infos-pratiques>



Relations Parents/ Enfants

Courrier : nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

Téléphone : si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 17h et 19h en vous armant de patience car la ligne est souvent occupée. Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'amène durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.foi74.org/blogs-de-nos-sejours. L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

Argent de poche

Une somme de 10 € par semaine semble largement suffisante. Vous la remettrez à un animateur en utilisant l'enveloppe « argent de poche » que vous recevrez avec la convocation de départ. Si vous utilisez un porte monnaie, n'oubliez pas d'indiquer les noms et prénoms de votre enfant dessus.

Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeux, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel (par exemple vol caractérisé). Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Transports

Voyage en train jusqu'à Annecy ou Lyon. Transfert en car de la gare au centre, trajet d'environ 1 heure 30 depuis Annecy, avec une compagnie de Haute Savoie avec laquelle nous sommes en partenariat depuis plus de 10 ans. Le voyage s'effectue de jour.

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera envoyée 10 jours avant le départ.

MEMO – A REMETTRE LE JOUR DU DEPART

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- La fiche trousseau.
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !



Nom et Prénom de l'enfant :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	CONSEILLÉ	DANS LA VALISE	SUR SOI	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE -SHIRT, POLO	6				
PULL ou SWEET dont 2 Chauds	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDA ou PANTACOURT	4				
PANTALON	4				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIP, CULOTTE ou CALECON	8				
PAIRE DE CHAUSSETTES	4 à 7				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	2				
MAILLOT DE BAIN	1				
SERVIETTE DE PLAGE	1				
PETIT SAC A DOS pour la balade	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	2				
SERVIETTE DE TABLE	2				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	3				
TROUSSE DE TOILETTE : Gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : Bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					

